

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 1

Artikel: L'étoile
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La bibliothèque du bon Vaudois.

En vente au Bureau du *Conteur vaudois* :

- | | |
|--|----------|
| Causeries du « Conteur vaudois » (1 ^{re} série, 2 ^e édition, illustrée par Ralph) | Fr. 1 50 |
| Favey, Grognoz et l'Assesseur, récit complet des aventures de trois bons Vaudois, par L. MONNET, illustré par Ralph et J.-H. Rosen | » 2 50 |
| Po Recafa, recueil de morceaux patois, prose et vers (Payot et Cie, édit.) | » 1 80 |
| Mélanges vaudois, de L. FAVRAT (Payot et Cie, édit.) | » 1 — |
| Le Roman romand (Payot et Cie, éditeurs), 3 premières livraisons, en vente séparément : | |
| 1. A. BAGHELIN, <i>La Carrochonne, La Marquise</i> | » — 60 |
| 2. PHILIPPE MONNIER, <i>Nouvelles</i> | » — 60 |
| 3. ED. ROD, <i>Scènes de la Vie suisse</i> | » — 60 |

LES TROIS MORGIIENNES DE BERNE

SIGMUND Wagner raconte dans ses *Mémoires* que l'arrivée à Berne de trois jeunes sœurs de Morges, gracieuses et aimables, changea du tout au tout le ton de la société bernoise. Ces demoiselles étaient les filles de Marc-François-Olivier Warnéry, châtelain de Saint-Prex, qui vint, vers 1730, se fixer à Berne, — nous ignorons pour quelles raisons —. Il y comptait des parents par sa mère, une Morlot. M^{lles} Warnéry avaient joui d'une excellente éducation, à Genève et à Lausanne, et leurs attraits personnels en firent bientôt le centre de toutes les « sociétés ». Wagner nous trace d'elles un si charmant tableau que nous ne pouvons résister à la tentation d'en donner ici une traduction.

« De ce temps-là, dit-il, subsistait encore, dernier reste de l'ancienne vie si simple et si patriarcale de Berne, la jolie coutume de prendre l'air pendant les soirées d'été en famille sur les bancs de pierre, devant les maisons, sous les arcades ou sur la rue. Des voisins, ainsi que la jeunesse des deux sexes, se joignaient aux familles réunies devant leurs demeures. Ce fut bien vite le cas pour les Warnéry, dont la maison située au milieu de la grand'rue, du côté du soleil, offrait l'excellent prétexte qu'il y faisait bien plus frais qu'ailleurs part, vu la largeur de la rue! Papa et maman, ou quelque autre parent plus âgé qui se trouvait présent, hasardait bien quelques timides objections à cette explication, mais, hospitaliers, on n'insistait pas. Lorsque des conversations à voix basse ou des chuchotements se faisaient entendre, et pour faire diversion à des propos délicats, l'un ou l'autre des vieux proposait une chanson, tout en fredonnant vaguement un air quelconque. Incontinent, les demoiselles Warnéry saisissaient l'intention; un chant mélodieux se détachait des lèvres de rose des trois grâces du Pays de Vaud, doucement d'abord, puis s'accroissant davantage. A la première chanson, allemande par égard pour l'assistance, succédait un air welsche et enfin une gaie chansonnette en patois, généralement applaudie; car on ne saurait trouver au monde d'idiome plus entraînant et joyeux que ce mélodieux dialecte des agiles vigneron

des côtes ensoleillées du Léman! A l'ouïe de ces sons harmonieux, de toutes parts les croisées des maisons s'ouvraient et de nombreux braves remerciaient les aimables grâces qui, si mélodieusement, souhaitaient la bonne nuit à leur voisinage. Au coup de dix heures, lorsque retentissait le signal beaucoup moins poétique du guet : *Die Glocke hat Zähni geschlagen, Zähni geschlagen!* tout le monde, en riant, s'appretait à rentrer chez soi et, après s'être dit bonsoir, on réintégrait ses pénates. Ainsi de même qu'Orphée et Amphion adouçissaient jadis par la puissance de l'harmonie les mœurs de leurs compatriotes, par de joyeux refrains et d'aimables chansons ces trois grâces transplantèrent des coteaux fleuris de Vaud des sentiments et des jouissances plus douces aux bords de l'Aar si froide et sévère entre ses sapins. »

Le rôle des demoiselles Warnéry ne fut d'ailleurs point passager dans notre ville, puisque l'hymen les y fixa pour le reste de leur vie. L'aînée épousa M. Wyss; la seconde, Jeanne-Henriette, successivement Sigismund Tschanner, baillif de Kônitz, et Samuel Jenner, maréchal de camp au service de France; et la troisième, Marie, Emmanuel de Watteville, major général en Hollande; circonstances qui, comme le fait observer encore Wagner, ne manquèrent pas d'accréditer fortement auprès des demoiselles bernoises les manières aimables et polies, ainsi que les sociétés, soirées et « assemblées » de nos sujet vaudois. (*Louis de Tschanner, La grande société de Berne, 1759-1909. Berne, 1909, p. 21.*)

(Communiqué par M. le professeur F.-A. Forel.)

L'étoile. — Un jeune homme et sa fiancée se promenaient, l'autre soir, sur Montbenon. Le ciel était superbe et la jeune fille, depuis un moment, contemplait avec ravissement une étoile très brillante.

— Eh, Sophie, fait le fiancé, ne regarde-vois pas tant c't'étoile; je peux quand même pas te la donner au Nouvel-An.

MALADES ET MÉDECINS

UN domestique de campagne, en place dans une ferme perdue quelque part dans le Gros de Vaud, tomba assez dangereusement malade. Grâce aux soins et aux bons médicaments du médecin le plus voisin, qui fait, en ces lieux éloignés, l'office de pharmacien et de docteur, le jeune homme guérit après un assez long traitement.

Quelques mois après, arrive la note du médecin. Il est toujours dur de payer pour une maladie dont on a guéri, et le valet trouva la somme un peu élevée. Il s'en plaignit à son patron, en lui disant :

— Il me semble que c'est tout de même rudement cher! Enfin, les remèdes, je veux encore bien les lui payer, mais pour ce qui est des visites, eh bien!... je les lui rendrai.

*

Il a sonnè dix! sonnè dix!

Ceci nous remet en mémoire un cas de même genre ou à peu près.

Un médecin avait donné ses soins à une jeune fille. Elle en mourut.

Quelque temps après, la mère de la défunte — une bonne paysanne, très à son aise — vient régler les honoraires du médecin.

— Ma foi, monsieur, je trouve que c'est un peu cher, puisque la pauvre est morte, tout de même... C'est bien le juste prix?..

Le médecin fit un geste signifiant qu'il n'y avait pas à espérer un rabais.

La bonne femme s'acquitta en poussant un gros soupir.

Puis, prenant son panier qu'elle avait posé dans un coin de la chambre, en entrant, elle en sortit toute une collection de bouteilles de pharmacie, à demi-pleines. C'étaient les potions prescrites par le médecin à la malade.

— Alors, monsieur, demande la cliente, et tout ça, qu'est-ce qui faut en faire, à présent? Le pharmacien pourrait-y pas reprendre ce qui reste?

— Hélas, ma chère dame, j'en doute fort; ce n'est pas l'usage.

— Ainsi y faudra enco le perdre?... Oh! alors, pou ça non;... jamais! Puisque c'est ainsi, on va les boire avec mon homme, ces bouteilles. Au moins, comme ça...

BLIE.

Pas volé! — M. ..., dont la fortune a une origine plus ou moins claire, pour ne pas dire obscure, s'est commandé une villa somptueuse, dont il fait les honneurs à l'un de ses intimes.

Après avoir conduit son visiteur dans plusieurs appartements, il l'amène à une petite porte basse, presque invisible. « Tiens, dit-il d'un air mystérieux, voici un escalier dérobé. »

— Comme tout le reste! observe l'ami en tapant familièrement sur le ventre du propriétaire.

STI AN PASSA

Atsé lo que s'è sauvá, sti an náo ceint dhí! Atsé lo via! barre-lái aprí! — Pas moyan de lo rattrapá. Eh bin! laissi lo core: ein váo prau veni on autro, asse grand que stisse, n'aussi pas pouáire. Prau su que stisse trasse aprí la cométa qu'on a de que l'étái tot plliein à sa polta. Gá quand s'è raccoutserant... se la cométa l'a oncora sa quuva!

L'è que, du lo temps que remessive tot cein que pouáve, cein m'èbayerái rein que sái on boccon rongna àobin mimameint rotta. L'è qu'èin a écová dau butin, cllia pesta. Comptáde-vái: lo biau temps que no z'a robá, l'è resin que no z'a prá, l'è truffie que n'o z'a medzi, et tot lo resto, et pu oncora bin dái z'autro z'affèrè.

Et que no z'a-te baillí po tot cein que no z'a robá? No z'a, po coumeinci, einvouyí (adí avoué sa quuva) tant de plliodze que l'a pu. Tot lo tsaud temps, hardi petit! Hu-la piodze! Ota l'ouvra! Io lo tounerro! Ein an su clli payí, su clli canton de Vaud! — La vaudái: et la bargagní, l'a plliu, l'a fé dái carre, dái roillie, tot lo diábllo et son trein, qu'on étái mou pertot et